en fait des tas élevés de 4 à 5 pieds. Dans ces tas la première couche sera de la terre, la seconde de la chaux, la troisième de la terre, la quatrième de la chaux; ainsi de suite jusqu'à la hauteur voulue. Mais si on employait autant de chaux que de terre, l'amendement deviendrait dispendieux; heureusement que les choses ne doivent pas se passer ainsi. La proportion est de 10 à 15 volumes de terre pour un de chaux; la première couche de terre, par exemple, sera composée de 5 à 7 tombereaux, la première couche de chaux ne sera que d'un demitomberau; la seconde couche de terre recevra 5 à 8 tombereaux, la seconde de chaux, un demi tombereau, et on continue de la même manière.

Lorsque le tas est fait, on le laisse à lui-même pour que la chaux s'éteigne; car il est préférable d'employer de la chaux vive. Si le temps est trop sec pour favoriser cette extinction, on arrose de temps en temps le tas. Quand la chaux est éteinte, on pioche, on bouleverse le monceau à plusieurs reprises, afin que le mélange des matières soit le plus complet possible. Mais le tout est prêt à être employé. Pour cela on attend l'automne, et on le répand par un temps sec, aussi également que possible.

Ces manipulations exigent certainement quelques dépenses; mais on obtient ainsi un engrais tellement bon, cet engrais a une action si favorable sur la quantité et la qualité des produits des prairies et des paturages que nous croyons bien faire en les recommandant aux cultivateurs. Voyageant un jour entre Miramichi et Richibouctou dans le Nouveau-Brunswick, nous avons vu un bon nombre de cultivateurs occupés à remuer à la pioche ou la bèche d'énormes tas de composts qui paraissaient formés avec beaucoup de soins.

Enfin, on rencontre très souvent, à une petite profondeur dans le sol, une substance grisatre, formée par un mélange naturel et très intime de chaux, d'argile et de sable, c'est la marne.

Cette substance est peu connue, cependant elle existe encore assez communement. On peut s'assurer de sa présence, en premant un morceau bien sec de la terre qu'on suppose être de la marne. On verse dessus quelques gouttes de vinaigre fort; si c'est véritablement de la marne, il se produira un bouillonnement considérable.

Dans plusieurs contrées, on emploie cette marne avec succès pour la tertilisation des prairies. Mais ici, comme ee serait une opération toute nouvelle, il serait de rigueur d'en faire l'essai en petit avant de l'employer en grand.

En faisant connaître à nos lecteurs toutes ces différentes matières fertilisantes, nous n'avons pas eu l'intention de leur conseiller de les employer toutes. Au contraire nous n'avons voulu leur laisser que l'embarras du choix, suivant leur position et leurs ressources, à eux de choisir, s'ils veulent que leurs prairies leur rapportent de très gros profits.

Entretien des prairies

Jusqu'à présent, nous avons dit ce qu'il fallait faire pour former une prairie. Si le cultivateur a eu le bon esprit, dans la transformation d'une terre à grain en herbage, de se mettre dans les conditions avantageuses déjà énoncées, il aura une prairie, toutes choses égales d'ailleurs, qui lui donnera les plus belles espérances. La pratique des meilleurs agriculteurs, dans les pays où la culture est la plus soignée, est là pour appuyer ce que nous avançons.

Cela ne suffit pas cependant. La science du praticien ne doit pas se borner à un bon commencement. Co sera déjà beaucoup sans, doute d'avoir bien commence; c'est un gage de succès pour l'avenir; mais c'est en vain que l'on commence bien si l'en finit mal.

La prairie naturelle devant couvrir le même sol pendant de

longues années, l'influence des soins donnés à sa formation viendra tôt ou tard à disparaître, si l'on n'y porte pas remede; et ce remede c'est l'entretien.

Pour entretenir une prairie ou un paturage en bon rapport, on doit lui faire subir trois opérations principales suivant le besoin; ce sont : la fumure, l'arrosage et les sarclages. De ces trois opérations deux surtout sont indispensables : la fumure et les sarclages. Quant à la troisième, elle n'est pas d'une utilité aussi générale et d'ailleurs elle n'est pas toujours praticable. A ces trois opérations principales, il est quelquefois trèsavantageux d'ajouter les roulages.

Fumure. Les engrais convenables à l'entretien de la fertilité d'une prairie sont les mêmes que ceux indiqués dans nos

précédentes causeries.

(A continuer:)

REVUE DE LA SEMAINE

M. Howland a été nommé lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario et l'honorable M. Wilmot, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. Par le fait de ces deux nominations tous les gouvernements locaux se trouvent régulièrement organisés, et la Confédération est en pleine et complète opération. Elle ne fera que justifier, nous n'en doutons pas, les espérances qu'elle a fait concevoir aux vrais amis de l'ordre et de leur pays.

Les délégués anti-confédérés de la Nouvelle-Ecosse, MM. Howe, Annand, Smith et Troop, sont de retour de Londres. L'honorable M. Tupper est arrivé en même temps qu'eux. On dit que M. Howe, dont toutes les tentatives pour obtenir le rappel de l'union ont échoué devant la Chambre des Communes, aurait dessein d'attendre les nouvelles élections en Angleterre, et de plaider une seconde fois la cause de la Nouvelle-Ecosse devant le nouveau parlement; mais il y a tout lieu de croire que le résultat de cette démarche, si elle est faite, ne différera guère de celui qui vient d'être obtenu.

Certains journaux regardent comme très-probable le renouvellement du traité de réciprocité avec les Etats-Uuis.

Dans notre dernière Revue, nous avons parlé de l'allocution de Pie IX dans le consistoire secret du 22 juin. Nous avons dit qu'il avait fortement blâmé les actes du gouvernement autrichien, relativement au mariage civil, à la liberté des opinions, à la liberté de la presse et à l'enseignement de la jeunesse. A propos de l'enseignement de la jeunesse, nous croyons devoir ajouter qu'il est remarquable que Pie IX trouve très-préjudiciable à l'Eglise et très-opposée à ses droits la loi qui veut que les écoles soient inspectées par des agents que nomme l'Etat, et que les livres en usage dans ces écoles soient approuvés par les mêmes agents. Il serait assez curieux de faire des rapprochements entre l'ordre de choses qui vient d'être inauguré en Autriche et que blâme le Chef de l'Eglise, et celui que nous avons en Canada. Nous ne pouvons que dire : prenons garde de faire du progrès à rebours.

Tous les cœurs catholiques suivent avec intérêt ce qui se passe actuellement en Angleterre, et ils se réjouissent sincèrement du grand mouvement religieux qui s'y produit et qui chaque jour se manifeste avec un accroissement d'intensité. Nous avons déjà signalé les nombreuses et fréquentes conversions au catholicisme, lesquelles s'opèrent principalement dans les hautes classes de la société anglaise; nous avons aussi fait voir que les derniers débats à la Chambre des Communes ont cu pour résultat d'amener la très-grande majorité des réprésentants à reconnaître qu'il faut rendre justice à l'Irlande et la débarrasser du posant fardeau de l'Eglies établie. Voilà que